



La Fédération internationale de football a tranché au sujet du recours de l'Algérie pour faire rejouer son match contre le Cameroun en barrage de la Coupe de la Coupe du monde de football.

En effet, [Beinsport informe](#) que la Fédération algérienne s'est vue infliger une fin de non-recevoir et la demande de rejouer le match contre le Cameroun.

La Fédération internationale de football a ainsi débouté l'Algérie dans sa requête, arguant que l'arbitre Bakary Gassama «a faussé le résultat du match», précise beIN Sport, rappelant qu'en plus d'avoir essuyé une fin de non-recevoir, la Fédération algérienne devra aussi s'acquitter d'une amende, de 3.000 francs suisses (2.929 euros), en raison de l'allumage de fumigènes et du jet d'objets lors du barrage Algérie-Cameroun (1-2 a.p.) le 29 mars à Blida.